



Prise en compte de revenu

Vous touchez une aide du service social ou du Jobcenter et voudriez travailler, gagner votre propre argent. Quelles sont les règles à respecter ?

Travailler est le meilleur moyen d'intégration sociale. En travaillant, chacun améliore sa langue, fait de nouvelles expériences et de nouvelles connaissances. La personne qui travaille et gagne un salaire suffisant pour en vivre, ne touche plus d'argent du service social ou du Jobcenter. Si vous commencez un travail rémunéré, vous devez en informer votre responsable au service social ou au Jobcenter. Il s'informer du montant de votre salaire. Si celui-ci ne suffit pas pour en vivre, vous continuerez à recevoir des aides du service social ou du Jobcenter – peut-être un peu moins qu'avant, puisque vous avez un salaire par votre travail.

Pourquoi?

Le service social et le Jobcenter ne versent des aides qu'aux personnes qui ne peuvent pas vivre par leurs propres moyens. C'est une règle en Allemagne. Chaque cas est différent et sera considéré individuellement par l'administration.

Pourquoi dois-je informer le service social ou le Job-center?

Si vous n'informez pas le service social ou le Jobcenter de votre travail rémunéré, vous devrez peut-être rendre l'argent que vous avez touché.

IMPORTANT: AVANT de commencer à travailler, veuillez en parler avec votre responsable du service social ou du Jobcenter pour calculer les conséquences de votre salaire sur vos aides.

Mes aides sociales peuvent-elles être totalement supprimées, si j'ai un salaire ?

Oui. Un salaire élevé peut mener à la suppression des aides sociales. Parlez-en avec votre responsable du service social ou du Jobcenter avant de commencer à travailler.

IMPORTANT: Si vous touchez d'autres aides par exemple pour vos enfants ou pour votre logement, vous devez également voir votre responsable avant de commencer à travailler.

Dois-je aussi informer le service social et le Jobcenter dans le cas d'autres sources de revenu ?

Oui, vous devez signaler tous les revenus, quelles qu'en soient l'origine et le montant. Le service social et le Jobcenter contrôlent dans tous les cas de revenus les conséquences éventuelles sur le montant des aides que vous touchez.

Landkreis Rotenburg (Wümme)
Kordinierungsstelle Migration und Teilhabe
Hopfengarten 2
27356 Rotenburg (Wümme)
Tel. 04261 983-2854
migration@lk-row.de
<http://migration.lk-row.de/>